

Résultats de l'enquête sur les investissements MRE au Maroc

DONNEES SUCCINCTES RELATIVES AUX

Résultats de l'enquête sur les investissements MRE au Maroc

Soucieuse de mieux adapter son action aux besoins des MRE dans le cadre du suivi des investissements de ces derniers dans le Royaume, la Fondation Hassan II a entrepris au cours de l'année 2003 la réalisation d'une enquête aussi large que possible auprès de ces investisseurs. Les objectifs de l'enquête visaient à faire ressortir les caractéristiques les plus saillantes des investissements des MRE et ce, à différents niveaux d'analyse :

- répartition sectorielle et géographique
- modalités de financement
- emplois créés
- conditions de marché etc.

Il s'agissait également d'appréhender au niveau de l'enquête, les diverses trajectoires suivies par les MRE au cours de la phase de migration (zone géographique d'origine, pays de destination, niveau d'instruction, emploi(s) occupé(s) etc.) et de cerner les déterminants et les caractéristiques de leur acte d'investissement, une fois de retour au Maroc. Une évaluation des difficultés éventuellement rencontrées dans le cadre de ce processus, permettrait dès lors, de mieux sérier les problèmes et d'avancer des suggestions susceptibles d'y remédier. L'enquête a été lancée en mai 2004 et son exploitation a permis l'élaboration d'un rapport avec les principaux résultats concernant les investissements des MRE au Maroc. Ces résultats seront présentés dans le cadre des journées organisées par la Fondation Hassan II pour les MRE les 8 et 9 juillet.

Appréciation du profil type de l'investisseur MRE

Du point de vue des caractéristiques générales de cette population, le profil type de l'investisseur renvoie à une catégorie sociale où prédomine le genre masculin; la composante féminine y étant particulièrement limitée et ne dépasse pas les 2,5 % du total. Il s'agit également d'une population située dans sa grande majorité dans les tranches d'âge de 35-49 ans, l'âge moyen étant de 48 ans. Si l'on considère l'indicateur de position centrale concernant l'âge de la population, celui-ci se situe à 47 ans, autrement dit, 50% de la population concernée a moins de 47 ans et l'autre moitié, un âge supérieur. Près des 4/5èmes de cette population avaient émigré au cours des décennies 1970 à 2000, à un âge relativement jeune (24 ans) et ce, d'autant plus que le principal motif de l'émigration était la recherche de l'emploi: 85%, contre 10% seulement pour les études et 5% pour d'autres considérations. D'un autre côté, il ressort que 55% des investisseurs actuels n'ont reçu aucune instruction scolaire ou n'ont pas dépassé le stade des études primaires et 30% ont suivi des études secondaires. Quant à ceux ayant atteint un niveau universitaire, leur proportion reste limitée et ne dépasse pas les 15%. Près de la moitié de cette dernière catégorie d'investisseurs a pu néanmoins bénéficier d'un stage de formation à l'étranger au cours de son cursus d'études. Il en va autrement des autres catégories, la proportion globale des investisseurs ayant reçu une formation dans le cadre d'un stage, se situant à seulement 18,6%.

Une autre caractéristique importante de l'investisseur MRE a trait aux revenus perçus dans le cadre de l'activité exercée dans le pays d'accueil et à l'importance des transferts opérés sur le Maroc. Concernant le premier point, il ressort des résultats de l'enquête un revenu mensuel moyen légèrement supérieur à 20.000 dirhams pour une durée moyenne d'activité de l'ordre de vingt ans. Les transferts annuels moyens opérés par les MRE au cours des cinq dernières années précédant l'investissement, se situent pour leur part, à près de 165.500 dirhams.

Profil de l'investisseur et caractéristiques économiques des projets

La première observation qui découle de l'exploitation de l'enquête, est que la

réalisation du projet n'est pas obligatoirement liée au retour définitif de l'investisseur dans son pays d'origine. Plus des 2/3 des réponses exprimées montrent en effet, que l'investisseur continue de résider dans le pays d'accueil. Mais à l'inverse des secteurs de l'agriculture, des services et du commerce, où la tendance est plus ou moins prononcée, l'industrie enregistre au contraire un relatif équilibre entre les deux composantes. Ceci, a bien entendu des répercussions sur l'investissement puisqu'il implique une absence de suivi direct et régulier de la part de l'investisseur concerné concernant la gestion de ses affaires. Quant à l'exigence de recours à une étude de faisabilité ou à défaut, le recours au conseil d'une banque, pour mieux s'assurer de la viabilité du projet, là encore, les proportions des réponses positives sont limitées : 18,6% dans le premier cas et 10,6% dans le second. Le recours le plus fréquent relativement, est néanmoins observé au niveau du secteur industriel. Nous constatons néanmoins que parmi ceux qui ont eu recours à une étude de faisabilité, 46,4% (soit la plus forte proportion) ont suivi des études universitaires.

Quant aux projets d'investissement proprement dit réalisés par les MRE et leur évaluation du point de vue de l'effort d'investissement consenti et des modalités de financement, il s'avère que ce sont les petits projets, dont le montant d'investissement se situe à moins de 500.000 dirhams qui prédominent en nombre, puisqu'ils représentent près de 40% du total. A l'opposé, les grands projets qui dépassent les cinq millions de dirhams, ne représentent que 14%. Dans l'intervalle, nous trouvons toute une gamme de projets dont la part respective décroît avec l'augmentation du niveau d'investissement.

Classes de coût

Répartition des projets selon l'importance du coût d'investissement

Certes, des différenciations importantes apparaissent au niveau intersectoriel et intra sectoriel en matière d'investissement. Ces dernières sont néanmoins révélatrices d'une certaine manière, de l'étendue de l'assise financière dont disposent les différentes catégories de MRE, y compris en termes de garanties potentielles pour l'obtention d'un crédit auprès d'un organisme bancaire. L'industrie apparaît dans cette perspective, comme étant plus capitalistique. Pour ce qui est des autres secteurs, ce sont les activités de service qui semblent comporter plus de projets capitalistiques, contrairement au secteur agricole et celui du commerce où prédominent essentiellement les petits projets.

En matière de financement des projets, il ressort des réponses que le taux de recours au crédit bancaire est particulièrement faible et ne dépasse guère les 31%. Plus des 2/3 des projets sont donc financés sur la seule base des apports personnels. Ces proportions sont toutefois différenciées selon les secteurs d'activité. Le secteur industriel, contrairement aux autres secteurs, enregistre à ce niveau un relatif équilibre entre les deux composantes du financement (interne et externe), sans pour autant atteindre un niveau élevé, eu égard aux règles qui régissent le fonctionnement d'une économie capitaliste moderne. Dans l'ensemble, les crédits accordés par les banques se situent en moyenne à 1,4 millions de dirhams. Le crédit médian pour sa part est de 340.000 dirhams. Quant à l'apport personnel de l'investisseur, il se situe respectivement à 1,12 millions et 450.000 dirhams pour les variables considérées. Quinze projets ont bénéficié d'un apport complémentaire de crédit de la part de Bank Al Amal, dont l'essentiel revient au secteur industriel.

En matière de contribution des différents projets (hors agriculture) à la création d'emplois, il ressort des données de l'enquête une prédominance manifeste des microprojets (52,2%) et des très petits projets (20,8%), par rapport aux autres catégories de taille de projets.

Si la moyenne d'effectif est de 20 emplois, la médiane elle, se situe à 4 emplois seulement. Le système productif industriel apparaît dans ces conditions, comme étant le principal pourvoyeur de postes permanents de travail, puisque avec moins de 30% du nombre de projets, sa contribution à l'emploi total dépasse les 75%.

Ventilation des projets selon les tranches d'emploi permanent

Trois provinces constituent le principal lieu de déploiement des investissements agricoles. Il s'agit en l'occurrence, de Béni Mellal, Chichaoua et Nador. Toutefois, le premier territoire concentre à lui seul l'essentiel du nombre des exploitations recensées (60%) et de la superficie totale (57,1%). En termes de classes de superficie, ce sont les exploitations de 5 à 20 hectares qui prédominent en nombre (63,6%), mais elles ne représentent que 36,8% de la superficie totale. A l'inverse, les exploitations de plus grande taille (25,4%), concentrent 61% de la superficie globale. En matière d'équipement agricole, la plupart des exploitations déclarent disposer de puits, de motopompes et des tracteurs nécessaires au travail de la terre. Les trois-quarts des exploitants ont déclaré par ailleurs être propriétaires de leur matériel de traction mécanique et la quasi-totalité des exploitants, pour ce qui est du reste de l'équipement.

Identification et évaluation des difficultés rencontrées

De nombreuses difficultés ont été signalées parmi les promoteurs ayant obtenu un crédit bancaire et portent sur un ensemble de volets. Certains investisseurs se plaignent de l'accueil qui leur est réservé par le personnel chargé de l'étude de leurs dossiers et surtout des délais trop longs qu'exige la procédure d'étude avant l'octroi du crédit. La lourdeur administrative et le nombre de pièces nécessaires à la constitution d'un dossier recevable de demande de crédit, ressortent de façon plus prononcée parmi les griefs énoncés. Mais les problèmes les plus largement évoqués portent sur les garanties exigées et le niveau élevé des taux d'intérêt.

D'autres difficultés sont très largement évoquées par la majorité des investisseurs et concernent les relations à l'administration, à laquelle il est reproché la lourdeur et la lenteur des procédures, le blocage des dossiers, l'absence de coopération, le clientélisme et la corruption. De façon spécifique, l'administration des impôts est confrontée à de nombreuses critiques, mais ces dernières portent pour l'essentiel sur l'importance et la multitude des pièces à fournir, le coût afférant à ce type d'opération ainsi que la multitude et le niveau élevé des impôts et taxes.

Parmi les autres problèmes auxquels sont confrontés les investisseurs (terrain, main d'oeuvre etc.), celui qui est lié à l'énergie électrique figure en bonne place et se matérialise essentiellement au niveau du coût élevé des branchements et de celui de la consommation proprement dite, mais aussi des difficultés résultant des nombreuses coupures opérées par le gestionnaire du service.

Conclusion

Ceci étant, l'évaluation faite par les MRE concernant leur investissement est partagée entre ceux qui le considèrent comme étant une réussite (près de 53% des cas évoqués), et ceux qui sont d'un avis opposé (42,5%) ou ont avis plus mitigé (4,6%). Dans tous les cas de figure, les perspectives d'avenir sont perçues de façon défavorable (20,6%) ou très défavorables (7,5%). Il n'en reste pas moins que certains investisseurs affichent un sentiment plus optimiste en considérant les perspectives d'avenir comme étant bonnes (29,4%), voire même excellentes (5,6%) et dans l'intervalle, un peu plus du tiers des investisseurs le considèrent comme moyennement porteur. Tout ceci dénote de l'importance des efforts à déployer à tous les niveaux, en vue de promouvoir de façon plus conséquente les investissements de cette partie de la communauté marocaine résidant à l'étranger.